

tiennent probablement à l'espèce dont les orbites sont ovalaires, car Vurmb ne parle point de lobes semblables dans sa description du Pongo.

— MM. Elie de Beaumont, de la Pilaye, Rivière et Guillemain prennent part à une discussion élevée sur quelques points de géographie botanique de la région méditerranéenne et du littoral océanien.

M. de la Pilaye annonce un mémoire sur ce sujet.

— M. Peltier expose les résultats obtenus par M. Melloni, relativement à la séparation qu'il a faite dans le spectre des rayons calorifiques et des rayons lumineux.

— M. Isidore Geoffroy lit un mémoire intitulé : *Notice sur un oiseau de Madagascar, formant un nouveau genre dans l'ordre des passereaux.*

Cet oiseau faisait partie de la dernière collection rapportée de Madagascar par M. Goudot. D'après les déterminations de M. Isidore Geoffroy, il appartient à l'ordre des passereaux, et plus spécialement à la famille des Upupidés, où il doit servir de type à un genre nouveau et très remarquable, que l'auteur nomme *Falculie*.

Le bec, très long, arqué, comprimé en lame, est comparable à la lame d'une petite faux, d'où le nom générique de *Falculie* (de *Falculia*, petite faux). Les narines, placées à la base du bec, et percées tout-à-fait latéralement, ne sont point recouvertes par les plumes antérieures de la tête. Les ailes qui atteignent par leur extrémité le milieu de la queue, sont établies sur le type connu, d'après la nomenclature de M. Isidore Geoffroy, sous le nom de *Sur-obtus*, c'est-à-dire la 4^e et la 5^e rémiges sont les plus longues de toutes; la première, comme dans les huppées, est excessivement courte et à peu près inutile au vol. La queue est carrée et composée de douze pennes dont les externes ont leur tige prolongée, mais d'une quantité presque insensible, au-delà des barbules. Les pieds se composent, comme chez le plus grand nombre des passereaux, de trois doigts dirigés en avant, et d'un quatrième, le pouce dirigé en arrière. Tous sont longs, robustes, armés d'ongles recourbés, et élargis à leur base par une membrane épaisse, sorte de semelle qui a quelques rapports, soit de disposition, soit surtout d'usage, avec les membranes qui élargissent les doigts des

échassiers. La seule espèce jusqu'à présent connue dans le genre *Falculie* a la tête, le col et le dessous du corps blanc, le dos, les ailes et la queue d'un noir-verdâtre avec quelques reflets métalliques. M. Isidore Geoffroy donne à cette espèce, qui est un peu plus grande que la Huppe commune, le nom de *FALCULIE MANTELÉE*, *Falculiea palliata*, qui se rapporte à la disposition de ses couleurs.

Cet oiseau vit sur le bord des ruisseaux; il se nourrit de petits insectes aquatiques, et aussi des débris organiques que renferme la vase.

La notice de M. Isidore Geoffroy et la figure de l'oiseau qu'elle fait connaître ne tarderont pas à paraître dans le *Magasin de Zoologie*.

— M. Guérin adresse le résumé de ses observations sur les *Porcellanes*, genre de crustacés Brachyures, dont il a entrepris la monographie. Les espèces indiquées sont toutes du Chili et encore inédites; M. Guérin les caractérise ainsi qu'il suit :

§ I. Pincés aplaties;

A. Carpe presque droit au bord antérieur, sans angles ni dents.

I. Front saillant et arrondi, n'offrant point d'échancrure pour recevoir les yeux; corps et pieds lisses. *Porcellana violacea*, Guérin.

2^e Front saillant et arrondi, offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux.

a. Carapace, pince et pattes lisses; *Porcell. laevigata*, Guérin.

b. Carapace, pince et pattes granuleuses: *Porcell. granulosa*, Guér.

B. Carpe ayant des angles saillans au bord antérieur; front saillant et tridenté.

a. Front n'offrant pas d'échancrure pour recevoir les yeux; jambes carénées; carapace et pincés offrant des inégalités: *Porcell. angulosa* Guér.

b. Front offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux; jambes simples; carapace et pincés lisses, sans inégalités *Porcell. punctata* Guér.

C. Carapace multidentée au bord intérieur.

a. Front saillant et arrondi; une petite épine en avant des fossettes oculaires; carapace finement granuleuse sans tubercules: *Porcell. Desmarestii*, Eydoux et Gervais.

b. Front saillant et tridenté, point d'épine en

Falculiea

avant des fossettes oculaires; carapace finement granuleuse, ayant de forts tubercules aplatis à la partie antérieure.

1° Les trois dents du front presque égales, globuleuses; du carpe armé de huit ou dix dents: *Porcell. tuberculata*, Guér.

2° Les trois dents du front très inégales, creusées et gouttière dans leur milieu; bord antérieur du carpe armé de trois épines: *Porcell. affinis*, Guér.

§ II. Pincésépaisses et globuleuses, des fossettes oculaires très profondes, front peu saillant, transversal, pincés tuberculeuses: *Porcell. grossimana*, Guér.

— M. le Président annonce que, d'après une délibération spéciale du conseil, la séance qui devait avoir lieu le 8 janvier 1836, est remise au 15 du même mois.

— M. Rivière fait connaître des observations qui lui sont propres sur les terrains intermédiaires.

— Je reçois de M. Desbassyns de Richemont la lettre suivante et je m'empresse de la publier:

MONSIEUR,

» Dans le procès-verbal de la séance de la Société des Sciences naturelles du 10 juillet dernier qui a été inséré au bulletin de la Société, page 82, il est dit que j'ai indiqué « comme un moyen sûr » de conserver les préparations anatomiques de » les plonger dans un vase rempli d'alcool à 18°, » et de verser par-dessus une couche d'huile »

» J'étais absent de Paris à l'époque où ce procès-verbal fut adopté, et j'attachais si peu d'importance à la communication que j'avais faite, que j'avais cru inutile de rédiger une note à cet égard; mais comme il semblerait résulter de la phrase que j'ai citée plus haut, que j'ai indiqué comme nouveau un procédé de conservation qui est

connu depuis long-temps de tous les anatomistes, je crois utile de vous prier de vouloir bien insérer dans le bulletin de la Société quelques observations à cet égard.

» L'évaporation de l'alcool que l'on emploie pour conserver des pièces anatomiques ou des objets d'histoire naturelle, donne lieu à des pertes considérables de ce liquide, et il en résulte même parfois, si l'on n'y prend garde, que les objets qui y ont été plongés finissent par se trouver en contact avec l'air et par se corrompre. Le seul moyen de remédier à ce grave inconvénient est de fermer hermétiquement les vases, et cela est assez difficile, lorsqu'ils ont une très large ouverture ou qu'ils sont destinés à être fréquemment ouverts. Le procédé que j'ai indiqué, et qui paraît, du reste, ne pas être nouveau, puisque notre collègue M. Thomson l'a vu employer à Edimbourg, a simplement pour but d'empêcher cette évaporation d'une manière certaine et sans qu'il soit nécessaire de boucher les vases. — Il consiste à tirer parti, pour cela, du peu de solubilité de l'huile d'olive dans l'alcool, et de la très légère différence qui existe entre la densité de cette huile, qui est de 0.917 et celle de l'alcool à 0.92 ou 0.94 (18 à 20° de Beaumé). En versant très lentement sur la surface de cet alcool une couche d'huile de 3 ou 4 lignes d'épaisseur, elle fait l'office du bouchon le plus parfait, surtout si l'on a eu soin de bien essuyer les bords du vase, de manière à ce qu'ils soient mouillés par l'huile.

» M. Thomson nous a fait remarquer qu'au bout d'un certain temps l'alcool perdait beaucoup de sa translucidité et ne permettait plus de bien voir les pièces qu'il contenait, je n'ai point encore fait cette observation,

» Agréer, je vous prie, monsieur, l'expression de ma considération bien distinguée.

» E. DESBASSAYNS DE RICHEMONT. »

FIN DE L'ANNÉE 1835.

Membres décédés en 1835.

MM. COUSTOU.

DES GENEVEZ.

Le comte REAL, pair de France.

SEVESTRE SAINT-HILAIRE.

UNDERWOOD.

